

## BUDGET DU QUÉBEC 2022-2023

### **Une saine gestion des finances publiques dans les circonstances, mais des mesures insuffisantes en main-d'œuvre, soutiennent la FCCQ et la CCIRC**

**Québec, le 22 mars 2022** – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la Chambre de commerce et d'industrie de la région de Coaticook (CCIRC) accueillent favorablement certaines mesures présentées dans le budget du Québec 2022-2023 présenté par le ministre des Finances, Éric Girard. Elles reconnaissent qu'il s'agit d'un budget davantage axé sur des mesures pour les particuliers. Selon elles, il y aurait lieu d'aller plus loin pour répondre aux besoins des entreprises, notamment pour répondre aux enjeux de main-d'œuvre.

« Dans ces moments d'incertitude économique amenés par le contexte inflationniste et une potentielle récession à l'horizon, il est compréhensible de mettre en œuvre des mesures concrètes afin d'aider les consommateurs à continuer d'encourager nos commerces québécois. En ce sens, nous saluons l'aide ponctuelle annoncée aujourd'hui dans le budget, en autant qu'elle demeure ponctuelle, pour ne pas contribuer à une pression inflationniste générée par les enjeux des chaînes d'approvisionnement et l'incertitude mondiale. Il sera également important dans ce contexte de poursuivre les initiatives visant à mettre en valeur l'achat local québécois », a affirmé Charles Milliard, président-directeur général de la FCCQ.

« Néanmoins, des mesures supplémentaires auraient été nécessaires à notre avis pour répondre à la rareté de main-d'œuvre, en allant encore plus loin dans les incitatifs à la formation continue, ainsi que pour la rétention des travailleurs expérimentés, afin que les résultats soient tangibles le plus rapidement possible sur le terrain », a poursuivi M. Milliard.

#### **Des actions plus musclées sont requises en formation continue**

La FCCQ et la CCIRC partagent les objectifs exprimés en faveur de la modernisation des institutions et des programmes d'enseignement, pour refléter davantage les réalités du marché du travail, en particulier chez les jeunes. Elles sont d'avis toutefois que la mise en place d'un *Régime volontaire d'épargne pour la formation continue (RVEFC)* pour inciter les travailleurs à moderniser leurs acquis aurait permis davantage de rencontrer cet objectif gouvernemental.

Pour répondre aux besoins du marché du travail, il est nécessaire de créer de nouveaux incitatifs à la formation continue, comme la mise en place d'un *Régime volontaire d'épargne pour la formation continue (RVEFC)*. Les travailleurs pourraient alors bénéficier de formation pour suivre l'évolution de leur secteur, tout en étant accompagnés par leur employeur. Les besoins en matière de littératie, numératie et littératie numérique sont plus que nécessaires pour tout adulte sur le marché du travail et le système d'éducation secondaire.

« Il aurait été judicieux d'avoir davantage de mesures pour inciter les travailleurs expérimentés à demeurer sur le marché du travail. Nous proposons également dans notre mémoire prébudgétaire, une mobilisation de tous les acteurs socioéconomiques par la création d'un véritable *Chantier des compétences*, pour revoir nos façons de faire en matière de formation continue, identifier les besoins des entreprises et la création de passerelles visant à accélérer le retour en emploi des chômeurs, tout en faisant la promotion de la formation tout au long de la vie. Là-dessus, nous demeurons sur notre appétit », a soutenu Charles Milliard.

### **Poursuivre les efforts pour l'intégration en région des nouveaux arrivants**

La Fédération des chambres de commerce du Québec et la CCIRC saluent l'injection de 290 M\$ pour renforcer l'intégration en emploi des personnes immigrantes, en particulier dans nos régions, et réduire les délais de traitement des dossiers. Elles rappellent que les besoins en francisation sont importants, et qu'une intégration réussie dans les différents milieux locaux, passe notamment par la maîtrise du français, ainsi que l'adéquation entre les attentes des nouveaux arrivants et les besoins des employeurs. Elles mentionnent également qu'il faudra que les programmes d'intégration en région couvrent non seulement les étudiants étrangers collégiaux et universitaires, comme il est uniquement mentionné dans le Plan budgétaire, mais aussi l'ensemble du bassin de travailleurs potentiels en provenance de l'extérieur du Québec. En ce sens, la FCCQ et la CCIRC travaillent quotidiennement à répondre aux différents besoins régionaux, via leur programme d'intégration des nouveaux arrivants.

« Notre initiative « *Un emploi en sol québécois* » vise justement à amener des nouveaux arrivants à avoir envie de contribuer au développement de différents milieux locaux, tout en répondant aux besoins en main-d'œuvre, dans les différentes régions, et à contribuer à une bonne intégration. À la lumière des 80 M\$ pour les quatre prochaines années, il serait important d'être inclus dans toutes les démarches visant nos objectifs similaires, et d'assurer la pérennité de notre programme à long terme afin de contribuer à l'intégration des immigrants dans les différentes régions du Québec », a rappelé Charles Milliard.

### **Appui à la gestion des finances publiques**

La FCCQ et la CCIRC appuient la stratégie actuelle du gouvernement, en vue de retrouver l'équilibre budgétaire en 2027-2028. Le gouvernement devrait s'assurer de maintenir un ratio dette brute/PIB (présentement à 43,1%) dans la moyenne des pays de l'OCDE, et de viser à rattraper la moyenne canadienne du ratio dette brute/PIB.

Avec la pénurie de main-d'œuvre, le vieillissement de la population, et l'incertitude économique sur le plan mondial, maintenir les prévisions de croissance économique représentera tout un défi pour le gouvernement du Québec. Pour y arriver, la FCCQ et la CCIRC soutiennent qu'il serait nécessaire de mettre en œuvre des actions gouvernementales favorisant le développement économique du Québec et de ses régions, et permettant la hausse de la productivité. Le budget consacre 2,2 G\$ additionnels à ce dernier objectif.

En ce sens, la FCCQ et la CCIRC constatent des sommes importantes pour la *Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2022-2027 (SQRI)*, avec 1,3 G\$ additionnels. Celle-ci devrait contenir des mesures structurantes pour favoriser les investissements en entreprise et pour la commercialisation des innovations. Elles prennent acte des 110 M\$ sur trois ans pour la *Stratégie québécoise des sciences de la vie*. Elles espèrent que ces sommes favoriseront également la production locale, en plus des objectifs exprimés dans le Plan budgétaire.

En outre, les entreprises pourront contribuer à l'effort gouvernemental pour que les organismes publics aient accès aux meilleures pratiques en matière de cybersécurité. Il y a de gros défis en cette matière au cours des prochaines années. La FCCQ et la CCIRC croient également que l'État québécois aurait tout à gagner à utiliser les données produites dans le secteur privé, pour améliorer la prise de décision gouvernementale dans ses différents ministères et organismes, comme il a été présenté dans son étude publiée en novembre dernier, intitulée « *Étude sur la cybersécurité et les opportunités offertes par l'accès aux données au Québec*. »

En matière de repreneuriat, bien qu'il y ait 57,5 M\$ supplémentaires pour l'entrepreneuriat, dont 20 M\$ supplémentaires pour recapitaliser le Fonds de transfert d'entreprise du Québec, la FCCQ et la CCIRC s'attendaient à un assouplissement des règles pour permettre aux entrepreneurs cédants d'effectuer un

transfert de contrôle graduel de leur entreprise, plutôt que de maintenir l'obligation d'un transfert à 50% + 1 pour bénéficier des mesures d'exonération fiscale. C'était l'une de ses recommandations prébudgétaires.

### **Reconnaissance des chambres de commerce comme réseau permettant de maximiser le potentiel international des régions et des partenaires au Québec**

La FCCQ et la CCIRC se réjouissent de constater dans le Plan budgétaire les intentions du gouvernement à consacrer 3,9 M\$ sur trois ans, afin de créer des maillages entre les chambres de commerce locales et d'autres chambres de commerce à l'international, afin de maximiser le potentiel mondial des régions et des partenaires au Québec. Une annonce spécifique est à venir du côté du ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec, selon le gouvernement. La FCCQ et la CCIRC signifient leur intérêt à être des partenaires de premier plan pour aider le gouvernement à rencontrer ses objectifs.

### **Développement régional**

Pour les régions du Québec, la FCCQ et la CCIRC constatent la présence de certaines mesures budgétaires pour poursuivre l'essor du secteur bioalimentaire dans les trois prochaines années, ainsi que pour l'accompagnement du secteur touristique dans la relance à court terme. Bien qu'il y ait une aide prévue pour faire briller le secteur culturel, ainsi que les festivals, les besoins pour préserver les actifs touristiques stratégiques dans les différentes régions, et combler les lourdes pertes des deux dernières années pour les entreprises vivant du tourisme d'affaires, sont réels. Parmi les grands absents, la FCCQ et la CCIRC constatent que les mesures pour accroître l'offre de logements locatifs à travers le Québec, seront nettement insuffisantes. D'ailleurs, la FCCQ et la CCIRC seront à l'affût des prochaines annonces sur la *Politique québécoise d'aménagement du territoire*.

« La crise du logement que nous vivons en région n'affecte désormais plus uniquement les ménages à faible revenu. La rareté des logements locatifs cumulée à la hausse des loyers rend nos régions encore moins attractives alors que nos besoins en main-d'œuvre sont criants. Nous attendons ainsi des actions plus concrètes de la part du gouvernement » affirme le directeur général de la CCIRC, M. Gabriel Ethier Poisson.

Le PQI 2022-2032 se situe désormais à 142,5 G\$, en hausse de 7,5 G\$ par rapport au dernier *Plan québécois des infrastructures*. Le budget 2022-2023 annonce une somme additionnelle d'environ 1 G\$ pour le *Plan pour une économie verte 2030*, entre autres pour le programme Roulez vert et la réhabilitation des terrains contaminés, ainsi que stimuler la transition énergétique, entre autres en déployant la première stratégie sur l'hydrogène vert et les biénergies.

### **De nouvelles mesures en transport aérien régional**

Le gouvernement du Québec annonce également 255 M\$ sur 5 ans pour le transport aérien régional. « Nous attendions depuis plusieurs mois les intentions du gouvernement en matière de transport aérien régional. Il sera nécessaire que les solutions présentées par le gouvernement permettent des vols régionaux à des prix plus compétitifs, entre autres pour les gens d'affaires des quatre coins du Québec, tout en s'assurant que les transporteurs ne soient pas déficitaires dans leurs opérations. Il faudrait également que ces sommes permettent d'encourager les Québécois dans les grands centres urbains à recourir davantage au transport aérien régional, dans leurs déplacements domestiques. Nous croyons que le gouvernement a une responsabilité en matière d'occupation du territoire. Il devrait donc s'assurer d'un suivi étroit quant à l'efficacité des mesures, pour rencontrer les objectifs à court, moyen et long terme », a conclu Charles Milliard.

### **À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)**

Grâce à son vaste réseau de 130 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 50 000 entreprises exerçant leurs activités

dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant, concurrentiel et durable.

### **À propos de la Chambre de commerce et d'industrie de la région de Coaticook (CCIRC)**

La Chambre de commerce et d'industrie de la région de Coaticook (CCIRC) s'est donnée comme mission d'agir comme catalyseur des forces vives du milieu des affaires pour favoriser la prospérité des entreprises de la Chambre et de celles de la région.

C'est en échangeant et en posant des gestes concrets que les régions comme celle de Coaticook seront en mesure de faire face aux enjeux et défis des prochaines années, comme le virage numérique, la transformation vers l'industrie 4.0, le recrutement et l'attraction de la main-d'œuvre, l'évolution des modèles d'affaires et les transferts générationnels en entreprise.

### **Renseignements :**

#### **FCCQ**

Laurent Corbeil, conseiller aux communications et attaché de presse

[laurent.corbeil@fccq.ca](mailto:laurent.corbeil@fccq.ca)

Cellulaire : 514-827-3723

#### **CCIRC**

Gabriel Ethier Poisson, directeur général

[info@ccircoaticook.ca](mailto:info@ccircoaticook.ca)

Bureau : 819-849-4733